



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

automobiles et cycles

Question écrite n° 15297

Texte de la question

M. Georges Mothron appelle l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur la date et l'organisation de la journée sans voiture. En effet, il est de tradition pour chaque commune de France de mettre en place à la date du 22 septembre la journée sans voiture. Sensible aux questions environnementales, il attire l'attention de M. le ministre sur les problèmes de circulation générés à cette occasion, notamment lorsque la manifestation se déroule en semaine. Il en résulte parfois une incompréhension des citoyens gênés sur leur trajet professionnel par des ralentissements de circulations, des embouteillages importants dans les grandes agglomérations. Cette gêne provoque très certainement un surcroît de pollution. Aussi, il propose qu'au lieu de retenir la date du 22 septembre, on puisse transférer cette date sur le troisième dimanche de septembre, par exemple, ce qui aurait pour avantage de ne plus bloquer les grandes agglomérations en semaine et faire augmenter l'intérêt de cette manifestation. Il lui demande quelle réflexion elle compte entreprendre suite à cette proposition.

Texte de la réponse

La ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question concernant la date et l'organisation de la journée sans voiture. La sixième édition de l'opération « En ville, sans ma voiture ! » se déroulera le lundi 22 septembre 2003. La date du 22 septembre a été adoptée dès la première édition afin d'inscrire la journée dans les habitudes des citoyens et de permettre aux villes participantes de tester tous les jours de la semaine sans voiture. Cette année, la journée « En ville, sans ma voiture ! » sera associée à et clôturera la semaine européenne de la mobilité et du transport public, qui se tiendra du mardi 16 au lundi 22 septembre. Un des objectifs de l'opération est de poser la question de la mobilité en ville et de tester de nouveaux modes de transports en vue de les pérenniser. Elle s'inscrit également dans la politique de lutte contre le changement climatique. En effet, la France s'est engagée à diminuer drastiquement ses émissions de gaz à effet de serre, auxquelles le secteur des transports contribue de façon soutenue et en constante augmentation (18 % de hausse en 2000, 22 % en 2001). La journée « En ville, sans ma voiture ! », qui s'est déroulée en 2002 dans plus de 1 300 villes et plus de trente pays, s'articule autour de trois types d'actions visant à encourager l'usage des modes de transport et de déplacement alternatifs à la voiture individuelle en ville ; sensibiliser et informer les citoyens sur les enjeux liés à la mobilité durable et sur les risques liés à la pollution ; montrer la ville sous un autre jour, grâce notamment à un trafic motorisé réduit au sein des périmètres réservés. Cette opération répond à une réelle demande des citoyens. Ainsi, 93 % des personnes interrogées dans six villes partenaires lors de la dernière édition la plébiscitent. Elles sont d'accord à 86 % pour limiter l'usage de la voiture afin d'améliorer la circulation en ville, et 65 % estiment que les transports en commun sont préférables à la voiture en ville. La journée « En ville, sans ma voiture ! » constitue également un moment important de concertation, d'information et de test pour l'élaboration des plans de déplacements urbains. Elle représente un élément moteur dans la politique active que mène le ministère pour que les déplacements urbains soient plus respectueux de l'environnement. Elle illustre la réflexion environnementale sur le devenir des modes de vie en ville, qui doit s'accompagner d'un changement de comportement quant à la mobilité. La ministre comprend bien,

malgré les 93 % des personnes interrogées qui plébiscitent la démarche, que la tenue de cette manifestation provoque quelques inconvénients lorsqu'elle est organisée en dehors des week-ends. Le 22 septembre, lorsqu'il s'agit d'un samedi ou d'un dimanche, permet d'organiser la journée autour d'activités ludiques, mais sans qu'il y ait une réflexion des acteurs locaux sur le fond. En contrepartie, pendant les autres jours de la semaine, elle permet un vrai travail sur la mobilité dans la ville.

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15297

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 2003, page 2339

Réponse publiée le : 9 juin 2003, page 4521